

LA FORIE

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers Forians,

A l'occasion de la nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2022.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, j'envoie un message de réconfort à tous ceux qui ont été touchés et confinés.

L'année 2021 a été marquée par la pandémie de la COVID 19 qui a perturbé notre quotidien, je souhaite que 2022 voie le retour d'une vie meilleure, propice aux liens familiaux et sociaux.

Je pense que tous ensemble, par notre respect des consignes sanitaires, nous aidons à combattre durablement la circulation de ce virus.

Le Maire A. Chantelauze

REMERCIEMENTS



L'Epiforie, votre commerce multiservices au cœur du bourg de La Forie, vous souhaite une excellente année 2022 et vous remercie de l'accueil que vous lui avez réservé.

Emmanuelle et Olivier travaillent avec des producteurs auvergnats pour le frais, la conserverie, l'artisanat local, les cosmétiques et l'entretien. Ils ont également une gamme de produits bio.

A votre service : relais « la Poste », retrait d'espèces, dépôt de gaz, photocopies, livraison à domicile pour vos charges lourdes.

Vous pouvez passer commande par téléphone au 04 63 33 27 87, via Facebook et bientôt sur www.epiforie.fr



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Pour les nouveaux arrivants, voici un condensé d'histoire de notre joli village.

La commune de La Forie a été créée en 1874 par démembrement de Job, Ambert et Valcivières.

La Forie vient de l'occitan et désigne soit une fabrique soit un forgeron. Sur les bords du Batifol, qui tire son nom des moulins à battre et à fouler, se multiplièrent les moulins surtout ceux liés à la fabrication du papier.

La légende voudrait que trois croisés Malmenayde, Falgueroles et Montgolfier aient ramené d'orient les secrets de fabrication du papier puis installé un moulin au bord du Batifol.



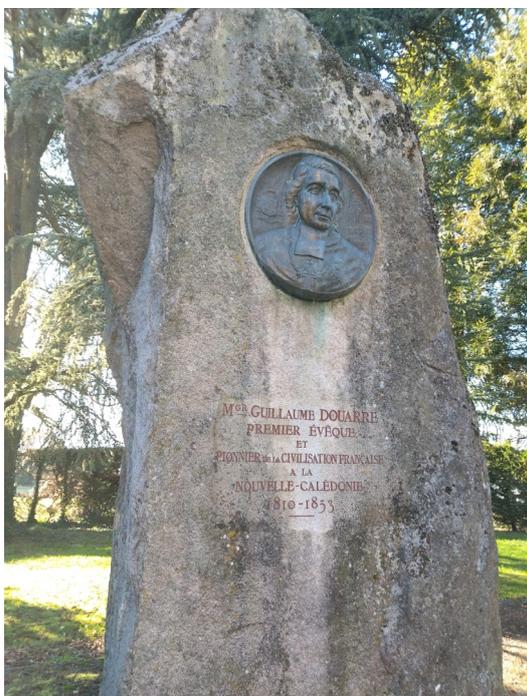
A La Boule, au Prat, au Mey, à La Boissonnie, ces immenses bâtiments surmontés de leurs étendoirs en planches ont traversés les âges.

Outre le papier, la commune a un important passé industriel. Le tressage, le chapelet, l'osier, la soie ont eu leurs heures de gloire. Aujourd'hui encore trois entreprises importantes sont sur la commune.

Devant l'église qui date de 1888, un monument a été érigé à la mémoire de Guillaume Douarre, premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

Sur la route d'Ambert, il ne reste plus que le portail d'entrée du château de Planterose qui a brûlé.

C'est la plus petite commune de l'arrondissement 281 ha. Au recensement de 2016, elle comprenait 321 habitants.





RETROSPECTIVE 2021



En janvier:

la bibliothèque s'est dotée de nouveaux poufs, tapis et caisse de rangement...un peu de couleur.

Mi-janvier, la glace a recouvert le chemin des Rodaries. Les riverains et les conseillers retroussent leurs manches pour déblayer. L'employé municipal commence à relever les compteurs d'eau.

Début avril :

plusieurs arbres menaçants sont coupés au cimetière, route d'Aura et au terrain de boules.



En juin, après la distribution des certificats d'adressage, c'est la pose des plaques de rues et des numéros.

En juin également, un défibrillateur est posé à l'entrée de la Mairie.

En septembre, nous accueillons Sandrine Lefebvre nouvelle directrice de l'école.

Les élèves continuent à déjeuner dans la salle des fêtes ce qui permet une distanciation convenable.

Début novembre, madame Sylvaine Griard prend ses fonctions en vue du remplacement de Michèle Lamy qui prend sa retraite.

Mi-novembre, la fibre est installée à la Mairie et à l'Ecole.

Mi-décembre, nous organisons une fête pour le départ en retraite de Michèle Lamy.





Dématérialisation des demandes concernant l'urbanisme :

Toute demande concernant l'urbanisme peut être faite sur l'adresse mail suivante : la-forie.mairie@outlook.fr

Travaux du captage demandés par l'ARS : Lors de la réception de chantier des réserves ont été émises au niveau de la clôture. Une nouvelle réunion doit avoir lieu après exécution des modifications.

Travaux de voirie de La Boule : En raison du chantier des maisons sous le Mey, les travaux de voirie ont été stoppés.

Des dossiers de demandes de subventions FIC (Fond d'Intervention Communal) et DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) sont préparés en vue de la remise en état du terrain de tennis et du terrain de football.

Après plusieurs tractations en 2021, l'achat de l'ancienne cure par la commune est maintenant finalisé . Plusieurs projets sont à l'étude quant à sa destination future.

Un nouveau recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février. L'agent recenseur est madame Carmen Couherat, le coordonnateur est monsieur Jean-Marc Tarrit.

Un terrain constructible est encore à vendre 9 chemin des Rodaries.

Le port du masque est obligatoire aux abords de l'école par arrêté préfectoral.

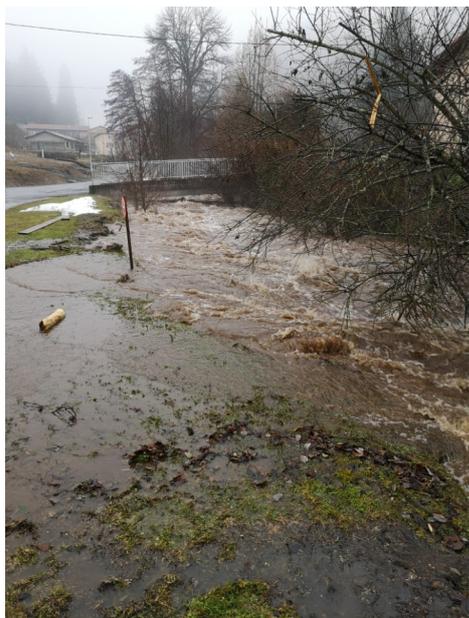
RAPPEL SUR LES INCIVILITES :

Chaque propriétaire ou promeneur de chien est sensé ramasser les déjections de son animal afin que les rues du village ne deviennent pas des champs de mine. Saviez-vous qu'un seul gramme contenait plus de 23 millions de bactéries ? Sans compter que c'est sale, ça sent mauvais et qu'on peut glisser dessus ! Faites preuve de civisme! « Votre chien, c'est vous » !

Nouvelle politique déchets de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez: « Nous le répétons, si le comportement de tous les usagers n'évolue pas vers une gestion vertueuse des déchets en triant plastiques, emballages, papiers, cartons, textiles, verres et en effectuant une valorisation des biodéchets par compostage, broyage, mulching ou grâce aux poules ... la taxe d'ordures ménagères augmentera ! De plus, les encombrants ne doivent pas trainer vers les containers mais vont en déchetterie. Ayez une attitude responsable, nous comptons sur vous ! »



EVENEMENT EXCEPTIONNEL DU 29 DECEMBRE 2021



Fonte des neiges et pluie ont fait sortir le Batifol de son lit. Dans l'urgence une pelle mécanique a du enlever les embâcles faisant barrages.

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes de La Forie est à la recherche de bénévoles.

Les animations ayant été réduites suite à la pandémie, les personnes intéressées pour apporter un nouveau souffle à l'équipe sont les bienvenues.

La mobilisation de gens dynamiques est indispensable pour renforcer l'équipe et insuffler de la fraîcheur dans les futures manifestations.

Si vous êtes intéressés, contactez le président au 06 66 12 45 73.



RENOV' ACTIONS 63

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller au 04 73 42 30 75

Permanence à Ambert tous les jeudis matin au guichet du commerce et de l'habitat, 3 rue de Goye.

Un service pour vous simplifier la vie ! Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus.

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

Une boîte à idées va être installée sur le volet de la bibliothèque (à gauche de l'entrée de la Mairie).

Soyez acteurs de la vie de votre commune, partagez des idées, des projets, des suggestions concernant votre village ! ...

Cette boîte à idées sera à votre disposition et permettra à chacun d'exprimer ses remarques quelles qu'elles soient, sportives, culturelles, sur l'aménagement et l'embellissement du village ! ...

Les meilleurs propositions seront sélectionnées par le Conseil Municipal.

Les propositions non respectueuses seront rejetées.

Merci pour votre participation !

A vos idées !



Evolution du **Service des Impôts des Particuliers d'AMBERT**

À partir du **1^{er} janvier 2022**,

la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont transférés au

**Service des Impôts des Particuliers
de THIERS**

*Avenue du Bon Repos,
63 300 THIERS*

**Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H30**

+

Antenne d'AMBERT,

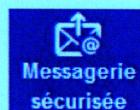
*Place Charles de Gaulle,
63 600 AMBERT*

**Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H00**

Vous pourrez aussi nous **contacter** au **0 809 401 401**

nous **écrire** via la **messagerie sécurisée** depuis le site **impots.gouv.fr**

après authentification depuis « votre espace particulier », vous accédez au service :



vous **renseigner** dans un des **points d'accueil de proximité** :

*Espace France Services de VIVEROLS,
3, place de l'église,*

*Permanence en mairie de CUNLHAT,
8, grand' Rue*

*Espace France Services de SAINT DIER d'AUVERGNE,
2, rue de l'Octroi,*

*Permanence en mairie de COURPIERE,
Place de la cité administrative, :*

payer vos impôts par paiement à l'échéance
ou près de chez vous auprès d'un **buraliste agréé** ⁽¹⁾ :



à AMBERT :
*l'Estando,
le Totem,
librairie Verdier ;*

à ARLANC :
Le Mayombe

à CUNLHAT :
Chez CHAINAY,

à MARSAC en LIVRADOIS:
Chez VERHELLEN,

à VIVEROLS:
Le bourricot gris

1 par carte bancaire ou en espèces dans la limite de 300 €.

La **BIBLIOTHEQUE** de La Forie vous accueille le **lundi** de 14 à 16 h et le **samedi** de 10 h à midi. L'inscription et les prêts sont gratuits comme dans tout le réseau des bibliothèques de la **Communauté de Communes Ambert Livradois Forez**.
N'oubliez pas votre masque !

La Mairie est ouverte au public de 8h30 à midi du mardi au samedi. Tél 04 73 82 03 18 / mairie.la-forie@orange.fr

